



ARCHEVÊCHE DES EGLISES ORTHODOXES RUSSES
EN EUROPE OCCIDENTALE

EXARCHAT DU PATRIARCHE ŒCUMENIQUE

ARCHEVÊQUE GABRIEL
EXARQUE du PATRIARCAT ŒCUMENIQUE

АРХИЕПИСКОПИЯ ПРАВОСЛАВНЫХ РУССКИХ
ЦЕРКВЕЙ В ЗАПАДНОЙ ЕВРОПЕ

ЭКЗАРХАТ ВСЕЛЕНСКОГО ПАТРИАРХА

À Son Éminence Innocent,
Archevêque de Chersonèse
26, rue Péclet
75015 Paris

Paris, le 20 décembre 2005

Cher Frère en Christ,

Comme vous le savez, la justice française s'est prononcée sur l'affaire de Biarritz. Il nous faut maintenant exécuter ces décisions. Dans un souci d'agir dans la paix et que cette affaire cesse d'être un obstacle à l'annonce de l'Évangile et au témoignage de l'Amour du Christ, je vous propose de nommer deux personnes de votre diocèse qui en collaboration avec l'archiprêtre Alexis Struve et Monsieur Pierre Sollogoub régleront à l'amiable les questions pratiques de l'application de cette décision de justice. Les personnes que vous aurez nommées, se mettront en rapport avec l'archiprêtre Alexis Struve (06 76 94 93 38 – astruve@free.fr) pour fixer une réunion avant mardi prochain. En effet, nous espérons de tout cœur de ne pas devoir à nouveau régler ce différent en recourant aux pouvoirs publics, mais plutôt agir en Eglise.

Monseigneur et Cher Frère en Christ, veuillez recevoir mes meilleurs vœux pour le lumineuse fête de la Nativité du Christ, puisse Sa Lumière nous éclairer pour le bien de la sainte Église orthodoxe en France.

+ Archevêque Gabriel de Comane,
Exarque du Patriarcat œcuménique